
Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 février 2013

Résolution: CA13 22 0041

Participation de l'arrondissement à l'événement « Une heure pour la terre 2013 » qui aura lieu le samedi 23 mars 2013 de 20 h 30 à 21 h 30

ATTENDU QUE le 23 mars prochain, de 20 h 30 à 21 h 30, se tiendra l'événement international « Une heure pour la Terre 2013 » inauguré en 2007 à Sydney, Australie, et parrainé par le Fonds mondial pour la nature (World Wildlife Foundation);

ATTENDU QUE cet événement a été créé pour sensibiliser la population à l'importance de s'engager concrètement dans la conservation de l'énergie pour lutter contre les changements climatiques, en misant sur un geste simple, comme éteindre les lumières pendant une heure;

ATTENDU QU'en 2012, plus de 7001 villes réparties dans 152 pays et territoires, ont éteint leurs lumières pendant une heure dans le but de combattre le réchauffement global;

Il est proposé par Véronique Fournier

appuyé par Daniel A Bélanger

ET RÉSOLU :

De confirmer la participation de l'arrondissement du Sud-Ouest à l'événement « Une heure pour la Terre 2013 », événement parrainé par le Fonds mondial pour la nature et qui se tiendra le samedi 23 mars 2013 de 20 h 30 à 21 h 30;

D'inviter les commerces et les résidants de l'arrondissement à s'impliquer activement dans cet événement;

Et d'encourager les arrondissements de la Ville de Montréal et les municipalités de l'agglomération de Montréal à se joindre à l'arrondissement du Sud-Ouest en confirmant leur participation respective à l'événement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.09

Benoit DORAIS

Diane GARAND

Maire d'arrondissement

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 8 février 2013

Extrait authentique du procès-verbal d'une séance du conseil d'arrondissement

Séance ordinaire du mardi 5 février 2013

Résolution: CA13 22 0042

Résolution soulignant les Journées de la persévérance scolaire

Considérant que l'Unesco identifie clairement que l'éducation représente le principal moyen par lequel les enfants peuvent échapper à la pauvreté;

Considérant que l'accessibilité à l'éducation est un élément-clé dans l'atteinte des objectifs de développement et d'épanouissement de notre communauté;

Considérant que se déroulent les Journées de la persévérance scolaire, du 11 au 15 février 2013, célébrées sur l'ensemble du territoire québécois afin de mobiliser la communauté autour des jeunes pour leur parler d'efforts, de persévérance, des risques du décrochage scolaire et des avantages d'un diplôme;

Considérant que c'est une occasion de rappeler à la population que la persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous et que chaque jeune a besoin d'encouragements quotidiens;

Considérant que la communauté du Sud-Ouest est mobilisée depuis de nombreuses années sur l'enjeu de la réussite pour tous, entre autres, à travers les actions menées par le Comité d'action en persévérance scolaire du Sud-Ouest de Montréal (CAPSSOM);

Considérant le partenariat de l'arrondissement avec les commissions scolaires de son territoire, soit la Commission scolaire de Montréal et la Commission scolaire English-Montreal;

Considérant que l'arrondissement du Sud-Ouest souligne l'édition 2013 des Journées de la persévérance scolaire, organisées par Réseau réussite Montréal, en proposant différentes activités;

Considérant que l'arrondissement supporte financièrement de nombreuses initiatives favorisant la réussite scolaire;

Considérant que l'arrondissement du Sud-Ouest est le premier arrondissement montréalais à avoir obtenu la certification d'employeur Équi-T-É (Équilibre Travail-Études), programme porté par le Carrefour jeunesse emploi (CJE) du Sud-Ouest qui vise la sensibilisation des employeurs à la conciliation travail-études chez les jeunes employés de niveau secondaire ou collégial;

Il est proposé par Benoit Dorais

appuyé par Daniel A Bélanger
Véronique Fournier, Sophie Thiébaud, Huguette Roy

ET RÉSOLU :

Que le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest invite tout le personnel de l'arrondissement à arborer le ruban de la persévérance scolaire, du 11 au 15 février 2013;

Qu'il réitère son engagement à lutter contre le décrochage scolaire et à supporter des initiatives efficaces ayant pour objectif la persévérance scolaire;

Qu'il poursuit son travail, avec ses partenaires locaux et montréalais en matière d'éducation et de formation, afin de faire de la population du Sud-Ouest une communauté apprenante où l'éducation est une valeur commune;

Qu'il félicite les jeunes de tous âges qui sont présentement aux études et ont à cœur de décrocher un diplôme;

Et que cette résolution soit transmise aux arrondissements montréalais et villes liées de l'agglomération de Montréal, à la Commission scolaire de Montréal, à la Commission scolaire English-Montréal, au CAPSOM et au Réseau réussite Montréal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10.10

Benoit DORAIS

Maire d'arrondissement

Diane GARAND

Secrétaire d'arrondissement substitut

Signée électroniquement le 8 février 2013